

Image not found or type unknown



REGULARISER UN NOMBRE DE METRE CARRE D'UN BIEN

Par **petronille**, le **14/12/2013** à **19:18**

Bonjour,

Connaissez vous les formalités pour regulariser un nombre de metre carré inferieur a ce que je devrais avoir pour un appartement. Le but etant que cela soit repercuté au niveau de la taxe foncière. regularisé aussi sur l'acte de propriété. J'ai 5 m2 de moins.

Cordialement,